ORGANISATION ET MANAGEMENT

Les 9 principes de prévention

Objectif :

Appliquer les 9 principes de prévention au chantier
Posséder les connaissances de base, les outils et les méthodes permettant de connaître et respecter les règles en vigueur en matière de prévention et sécurité du travail :

- Dangers et risques (autorisations, habilitations, hauteur)
- Les 9 principes de prévention
- Les interlocuteurs sécurité et coordination
- Identification des documents liés à la sécurité
- Produits chimiques
- Réglementation
- Valeurs essentielles de prévention
- Responsabilités : civile, pénale, délégation de pouvoir

Public concerné :

Chef de chantier, conducteurs de travaux, chargé d'affaires, chef de Projet, responsable de chantiers, chef de service, intervenants sécurité.

Prérequis :

Avoir une première expérience de responsabilité de chantier.
Niveau V (CAP, BEP).

Durée :

1 jour en continu (7 heures).

Pédagogie :

La progression pédagogique s'appuie principalement sur une mise en situation après l'acquisition des connaissances de base et des outils.
20 % du temps est consacré à des exercices d'application pratique.

Evaluation des acquis :

Evaluation sur les aspects théoriques et/ou pratiques vue en session

Outils pédagogiques :

Documents de stage.
Vidéoprojecteur, écran.
Documents types (DU, PDP, PPSPS, Etc…)

Accessibilité :

En cas de restriction médicale ou autres restrictions, un plan de compensation individuel pourra être mis en œuvre en amont de l'inscription, sur demande et sur validation de la faisabilité technique.

Dotation du stagiaire :

Fournitures de bureau.
Un ordinateur portable. (Support stagiaire fourni sur clef USB)

Documents de fin de formation :

Attestation de formation.

Lieu :

CACHAN (94), DARDILLY (69), PONT DU CHATEAU (63).
Ou tout autre lieu sur demande.

ASSOCIATION POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE DANS L'EQUIPEMENT ELECTRIQUE
Siège social : 30, av. du Président Wilson - 94234 CACHAN Cedex - Tél. : 01 49 08 03 03
Association loi de 1901 - Siret : 784 244 253 00067 - Code NAF 8559A - N° TVA Intracom. FR 02 784 244 253
Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 11940646394 auprès du Préfet de Région d'Île-de-France

CONTENU DU STAGE

1 – DANGERS ET RISQUES

- Évaluation des risques (EvRP)
  - électrique
  - hauteur
  - chimique
  - manutention
  - etc…
- Document unique (DU)
- Déclinaison de l'EvRP sur le Chantier
- Autorisations et habilitations
- Formations

2 – LES 9 PRINCIPES DE PRÉVENTION

- Éviter les risques
- Évaluer les risques qui ne peuvent pas être évités
- Combattre les risques à la source
- Adapter le travail à l'homme
- Tenir compte de l'évolution de la technique
- Remplacer ce qui est dangereux par ce qui ne l'est pas ou par ce qui l'est moins
- Planifier la prévention
- Donner la priorité aux mesures de protection collective
- Former et informer les salariés sur les risques et leur prévention

3 – INTERLOCUTEURS SECURITÉ

- La fonction Q**S**E
- La fonction CHSCT
- La fonction Référent sécurité
- La fonction du SPS
- Les fonctions de l'encadrement d'entreprise
- La coordination sécurité

4 – IDENTIFICATION DES DOCUMENTS

- Le document unique (DU)
- Le plan de prévention (PDP)
- Le plan particulier de sécurité et de protection de la santé (PPSPS)
- Bordereau d'intervention
- Registres
- Fiches de contrôle (EPI, EPC)

5 – PRODUITS CHIMIQUES

- Stockage (par type et rétention)
- Démarche REACH
- Évacuation des produits (bordereau)

6 – REGLEMENTATION

- Le Code du travail
- Le Code de la Sécurité Social
- La Loi du 31 décembre 1975
- Le Code de l'environnement
- Les Règlementations associés

7 – EVALEURS ESSENTIELLES DE PREVENTION

- La personne
- La transparence
- Le dialogue

8 – RESPONSABILITES

- Civile
- Pénale
- Délégation de pouvoir
  - Officielle
  - De fait
- Engagement de l'entreprise

DOCUMENTS À FOURNIR POUR L'INSCRIPTION

- Bulletin d'inscription.

DOCUMENTS QUE DOIT POSSÉDER LE STAGIAIRE POUR SUIVRE LE STAGE

- Fournitures de bureau.
- Un ordinateur portable. (Support stagiaire fourni sur clef USB)

VÊTEMENTS ET EPI QUE DOIT POSSÉDER LE STAGIAIRE POUR SUIVRE LE STAGE

- Pas d'EPI spécifique

ASSOCIATION POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE DANS L'EQUIPEMENT ELECTRIQUE
Siège social : 30, av. du Président Wilson - 94234 CACHAN Cedex - Tél. : 01 49 08 03 03
Association loi de 1901 - Siret : 784 244 253 00067 - Code NAF 8559A - N° TVA Intracom. FR 02 784 244 253
Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 11940646394 auprès du Préfet de Région d'Île-de-France